

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 2620 du 12 décembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019
du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1828666S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 20 novembre 2018,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, l'adjudant-chef :

Plesier	Pascal	NIGEND :	70 079
----------------	--------	----------	--------

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Morel	Patrick	NIGEND :	158 693
Gouigah	Hamid	NIGEND :	140 862
Lavergne	Olivier	NIGEND :	176 668
Monsergent	Christophe	NIGEND :	184 153
Indoni	Fabrice	NIGEND :	138 437

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Crémois	Tommi	NIGEND :	234 055
Tranchant	Rémi	NIGEND :	138 683
Dumont	Jean-Marc	NIGEND :	117 200
Lemoine	Thierry	NIGEND :	197 011
Bardelet	Pascal	NIGEND :	126 131
Mauligalo	Maureen	NIGEND :	226 133
Csernoczki	Nicolas	NIGEND :	131 375
Regnier	David	NIGEND :	141 988
Fournier	Claude	NIGEND :	183 303
Pierron	Olivier	NIGEND :	152 901
Chaillan	Pascal	NIGEND :	126 614
Messina	Anthony	NIGEND :	207 891
Sauvaget	Marc	NIGEND :	136 946
Mondesir	Anne-Sophie	NIGEND :	173 386
Brossard	Marie	NIGEND :	182 614

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Valbrun	Yann	NIGEND :	173 982
Riffaud	Olivier	NIGEND :	133 685

Tourmente	Stéphane	NIGEND : 145 260
Desmulie	David	NIGEND : 155 170
Breuleux	Olivier	NIGEND : 145 926
Pagnoux	Frédéric	NIGEND : 135 059
Lauret	Olivier	NIGEND : 170 117
Fauny	David	NIGEND : 172 425
Redini	Jean-Pierre	NIGEND : 140 623
Trintignac	Jean-Paul	NIGEND : 149 963
Gasnier	Fabienne	NIGEND : 134 558
Delante	Francis	NIGEND : 146 883
Tessier	Alain	NIGEND : 153 498
Le Dû	David	NIGEND : 169 696

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 décembre 2018.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de
l'armement,
D. Rémond

